

L'ÉTÉ

JE ME PROTÈGE DE LA CHALEUR



Conception et réalisation : Service communication / Photo : Adobe Stock

PRÉVENTION CANICULE

Inscrivez-vous sur le registre
nominatif de la Ville

Appelez le CCAS : 04 72 32 59 05



● Ville de
Ste Foy-lès-Lyon
www.saintefoyleslyon.fr

CET ÉTÉ, JE ME PRÉPARE ET SURTOUT JE NE RESTE PAS ISOLÉ !

Par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon se mobilise avec les autres acteurs du territoire (Maison de la Métropole, professionnels de secours et de santé, associations...) pour organiser une veille sanitaire et sociale accrue en période estivale.

Tout Fidésien âgé de plus de 65 ans ou en situation de handicap peut s'inscrire sur le registre nominatif du CCAS. En cas de canicule, l'équipe du CCAS contacte les personnes inscrites et les informe.



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
10 rue Deshay / 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon
Tél. 04 72 32 59 05
Courriel : ccas@ville-saintefoyleslyon.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(sauf le mardi après-midi).

Inscription en ligne sur le site de la Ville :
www.saintefoyleslyon.fr

Dans la rubrique : Démarches & services >
Inscription registre personnes vulnérables